

France Foncière Expertise : Remettre en cause les éléments constitutifs de l'impôt

France Foncière Expertise est un cabinet spécialisé dans la réduction des impositions immobilières et locales. Notre mission est de vérifier avec rigueur le détail de la Taxe Foncière, de la Contribution Économique Territoriale, des Taxe sur les Bureaux et des Taxes d'Urbanisme dans le but d'identifier les erreurs des services fiscaux et d'obtenir les dégrèvements escomptés. Pour résumer, nous remettons en cause les éléments constitutifs de l'impôt frappant les immeubles professionnels : bureaux, locaux commerciaux, entrepôts et établissements industriels.



MICHAEL JACOB BENAMOU
DIRECTEUR

FRANCE FONCIERE EXPERTISE

FLYING GROUP

« Nous avons fait appel à France Foncière Expertise afin d'étudier le bien fondé des taxes foncières de nos bâtiments en France. Le résultat nous a été profitable, car nous avons obtenu des dégrèvements : ce cabinet maîtrise à fond son sujet ! A cela s'ajoutent des qualités d'écoute qui font d'eux des interlocuteurs très sympathiques. »

Lucia Lopes - Logal Cconsultant

HAYTER INTERNATIONAL

« Nos prestations comprennent la valorisation et l'optimisation du patrimoine de nos clients. Dans ce dernier domaine, nous considérons que la vérification du niveau des taxes et leurs renégociations doivent relever d'une démarche systématique sur l'ensemble du patrimoine qui nous est confié en gestion. Nous avons choisi de prendre conseil auprès

de France Foncière Expertise pour optimiser l'ensemble de nos taxes foncières, car leur démarche est exhaustive. Les résultats obtenus s'en ressentent (y compris sur des sites préalablement expertisés par leurs confrères) à la grande satisfaction de nos clients. »

Laurent Prim - Responsable de Gestion
GESTACTIPOLE

« Nous souhaitions réaliser une étude globale de nos sites, et France Foncière Expertise nous a permis d'optimiser les Taxes Foncières d'une grande partie de notre patrimoine. Une pré-étude a été réalisée au cas par cas puis une visite technique : France foncière expertise a obtenu des dégrèvements là où d'autres cabinets avaient échoué ! »

Yaguil Allouche - Directeur Immobilier

www.france-fonciere-expertise.com